
Services et frais de reproduction

105 Guide des services à la clientèle

Dernière mise à jour
Février 2017

Les Archives publiques de l'Ontario peuvent fournir une reproduction de la plupart des documents d'archives de leurs collections. Ce guide régit la reproduction des divers supports décrits ci-après et les frais associés à chaque service.

Politique sur le droit d'auteur

Nous ne reproduisons les documents qu'aux fins de recherche ou d'étude privée. Veuillez consulter le guide des services à la clientèle n° 108 *Le droit d'auteur et vos recherches* et nous faire parvenir une *demande d'autorisation pour publication, exposition ou diffusion* si vous prévoyez utiliser une copie à des fins autres que la recherche ou l'étude privée. Ce formulaire est disponible sur le web à [Cliquez ici pour remplir le formulaire en ligne](#) et dans la salle de lecture.

Commande

Une commande peut être faite en personne.

- Pour passer une commande à distance, veuillez communiquer avec nous :
 - par courriel à [Cliquez ici pour envoyer un courriel aux Archives publiques de l'Ontario](#);
 - par téléphone au 416 327-1600 ou au numéro sans-frais (Ontario) 1 800 668-9933;
 - par télécopieur au 416 327-1999.
- Pour une commande dont le coût est estimé à plus de 250 \$, le client doit payer la moitié des frais à l'avance.
- Plusieurs de nos documents ne sont pas entreposés sur place; pour cette raison, le délai de complétion des commandes est calculé à partir du moment où les documents sont reçus aux archives publiques de l'Ontario.
- Le service express n'est pas nécessairement offert dans tous les cas en raison des exigences de préservation ou du volume de commandes, ou lorsqu'il faut retenir les services de tiers ou obtenir de plus amples renseignements du client. Veuillez consulter un archiviste de référence pour en savoir davantage.

Livraison

En personne

Les frais doivent être acquittés en totalité au moment du ramassage de la commande.

Par la poste

Les frais de poste et de manutention ci-après s'appliquent aux commandes faites par la poste :

Tarifs des services de reproduction	Tarifs de poste et de manutention
Jusqu'à 5,00\$	Aucuns frais
De 5,00\$ à 50,00\$	10,99 \$
De 50,00\$ à 100,00\$	13,18 \$
100,00\$ et plus	18,68 \$

Par service de messagerie

Les services de messagerie sont aux frais du client.

Par télécopieur

- Les commandes de 25 pages et moins peuvent être envoyées par télécopieur.
- Les commandes de 10 pages et moins sont envoyées sans frais.
- Les commandes de 11 à 25 pages sont assujetties à des frais de 11 \$.

Livraison par voie électronique

- **Par courrier électronique (*mode de transmission privilégié*)**
 - Les fichiers numériques peuvent être envoyés au moyen du service de transmission numérique Hightail.com par tout navigateur Web standard.
 - Un client qui choisit ce service reçoit un courriel l'avisant que ses documents sont prêts. Des instructions sur le téléchargement par un navigateur Web standard sont fournies.
- **Par protocole de transfert de fichiers (FTP)**
 - Les fichiers numériques peuvent être envoyés par FTP.
 - Ce service est offert seulement aux clients qui disposent d'un serveur FTP et qui autorisent les Archives publiques de l'Ontario à y téléverser des documents.
 - Le client doit indiquer dans sa commande son intention d'utiliser ce service et fournir le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour accéder au serveur FTP.

Paiement

Les modes de paiement suivants sont acceptés **en personne, par téléphone ou par courrier** :

- Visa
- MasterCard

Les modes de paiement suivants sont acceptés **en personne ou par courrier** :

- Chèque personnel (dollars canadiens) à l'ordre du « ministre des Finances »
- Mandat (dollars canadiens) à l'ordre du « ministre des Finances »

Les modes de paiement suivants sont acceptés **en personne uniquement** :

- Comptant (dollars canadiens)
- Carte de débit

Veillez noter : À compter du 16 janvier 2017, la Province de l'Ontario n'acceptera plus de paiements par CARTE DE CRÉDIT AMERICAN EXPRESS.

La Province continuera d'accepter les paiements par CARTES DE CRÉDIT VISA et MASTERCARD et par CARTE DE DÉBIT INTERAC.

La taxe de vente harmonisée (TVH) de 13 % s'applique à toute commande de reproduction et de certification. Remarque : la taxe de vente harmonisée (TVH) ne s'applique pas aux commandes du gouvernement de l'Ontario.

Facturation

- La facture est envoyée par courriel une fois la reproduction réalisée, selon le mode de livraison choisi.
- La commande est livrée sur réception du paiement complet.
- Un rappel est envoyé par courriel 30 jours après la date de facturation si la facture est toujours impayée.
- Les reproductions sont conservées pendant trois mois à compter de la date d'envoi du courriel au client l'avisant que sa commande est prête. Passé ce délai, les reproductions sont détruites.

Copie certifiée

Une copie certifiée peut être utilisée à des fins légales en lieu et place de l'original. Si vous avez besoin d'une copie certifiée par l'archiviste de l'Ontario, des frais additionnels de **33,00 \$** (plus TVH) sont demandés pour chaque certification. Une copie ne peut être certifiée que par une commande traitée par les Archives de l'Ontario. Le service express n'est pas offert dans ce cas.

Services de reproduction

Impression libre-service

Les services d'impression libre-service sont à l'usage exclusif des chercheurs dans la salle de lecture des Archives publiques de l'Ontario, à partir des terminaux ou des microfilms.

Dimensions de page	Tarif d'impressions
8.5 par 11 pouces	0,56 \$ par page
11 par 17 pouces	0,56 \$ par page

Les chercheurs peuvent aussi copier les pages des microfilms en format PDF sur leur propre clé USB, et ce gratuitement.

Textes, cartes et dessins d'architecte

La plupart des textes, des livres et des autres volumes reliés, ainsi que les petites cartes et les petits dessins d'architecte (11 par 14 pouces ou moins), peuvent être reproduits.

Photocopie et document PDF – Service régulier

- 5 jours ouvrables pour une commande faite en personne et 14 jours ouvrables pour une commande faite par téléphone ou par courriel.
- Veuillez noter que les grosses commandes peuvent exiger un délai plus long. Veuillez consulter un archiviste de référence pour en savoir davantage.

Photocopie et document PDF – Service EXPRESS

- 24 heures pour une commande faite en personne et 4 jours ouvrables pour une commande faite par téléphone ou courriel.
- Non offert pour les grosses commandes.

Dimensions de page	Option de format	Tarif de service régulier	Tarif de service EXPRESS
8,5 par 11 pouces	Photocopie ou document PDF	1,11 \$ par page	2,20 \$ par page (11 \$ minimum; gratuit si moins de 5 pages)
8,5 par 14 pouces	Photocopie ou document PDF	1,11 \$ par page	2,20 \$ par page (11 \$ minimum; gratuit si moins de 5 pages)
11 par 17 pouces	Photocopie ou document PDF	1,11 \$ par page	2,20 \$ par page (11 \$ minimum; gratuit si moins de 5 pages)
18 par 25 pouces	Document PDF uniquement	1,11 \$ par page	2,20 \$ par page (11 \$ minimum; gratuit si moins de 5 pages)

Cartes et dessins d'architecte surdimensionnés

Les cartes et les dessins d'architecte surdimensionnés peuvent être reproduits dans leur format original, jusqu'à concurrence de 100 po de longueur sur 60 po de largeur.

Option de format	Tarif d'impression régulière
Impression ou document PDF de qualité supérieure	4,39 \$ par pied carré (11 \$ minimum)

Reproduction numérique à haute résolution

La plupart des documents originaux peuvent être reproduits sous forme de copie de qualité supérieure ou en format TIFF à haute résolution.

Les **copies imprimées** respectent les exigences minimales suivantes :

- l'encre utilisée est de l'encre d'archives;
- trois types de papier de qualité supérieure sont offerts : mat, glacé ou satiné;

- l'image produite est de qualité semblable à celle d'une photographie à encadrer.

Tarif d'impression de qualité supérieure – Service régulier

- 5 jours ouvrables pour une commande faite en personne et 14 jours ouvrables pour une commande faite par téléphone ou courriel.
- Veuillez noter que les grosses commandes (plus de 13 articles) peuvent exiger un délai plus long. Veuillez consulter un archiviste de référence pour en savoir davantage.

Tarif d'impression de qualité supérieure – Service EXPRESS

3 jours ouvrables pour une commande faite en personne et de 7 à 9 jours ouvrables pour une commande faite par téléphone ou courriel.

Dimensions	Service Régulier	Service Express
Jusqu'à 10 pouces (photographies aériennes du MRN)	\$42.25 par impression	\$59.15 par impression
8,5 par 11 pouces	\$42.25 par impression	\$59.15 par impression
13 par 19 pouces	\$42.25 par impression	\$59.15 par impression
24 pouces de largeur, aucune limite de longueur	\$84.50 par impression	\$101.40 par impression

Les documents **en format TIFF** sont numérisés selon les exigences minimales suivantes :

- la taille minimale de chaque document est de 15 Mo;
- les documents originaux en noir et blanc sont reproduits en échelle de gris à 600 points par pouce;
- les documents originaux en couleur sont reproduits en rouge, vert et bleu à 300 points par pouce;
- ces documents peuvent servir à produire des copies de qualité supérieure pouvant être transmises sur CD ou DVD ou par serveur FTP.

Image numérique en format TIFF à haute résolution – Service régulier

- 5 jours ouvrables pour une commande faite en personne et 14 jours ouvrables pour une commande faite par téléphone ou courriel.
- Veuillez noter que les grosses commandes (plus de 13 articles) peuvent exiger un délai plus long. Veuillez consulter un archiviste de référence pour en savoir davantage.

Image numérique en format TIFF à haute résolution – Service EXPRESS

- 3 jours ouvrables pour une commande faite en personne et de 7 à 9 jours ouvrables pour une commande faite par téléphone ou courriel.

Format	Service Régulier	Service Express
Image en format TIFF à haute résolution	43,94 \$ par image	65,91 \$ par image

Reproduction de microfilms

- Un client peut commander des copies de la plupart des microfilms de 16 mm et de 35 mm auprès des Archives publiques de l'Ontario.

Remarque : Certains microfilms de la collection n'ont pas été produits par les Archives publiques de l'Ontario ou sont assortis de restrictions en matière d'accès ou de droit d'auteur qui interdisent leur reproduction et leur vente.

Tarif de reproduction de microfilms

Option de format	Tarif de service régulier
16 millimètres	70,30 \$ par bobine
35 millimètres	87,88 \$ par bobine

Documents sonores et d'images en mouvement

Reproduction audio*

Un document sonore peut être reproduit s'il a été enregistré à l'origine sur bande de ¼ po, cassette audio ou disque vinyle.

- Les commandes sont complétées dans un délai de 14 jours ouvrables..
- Notez : le service Express n'est pas disponible pour ce processus.
- Si le format ou la qualité requis sont différent de ceux mentionnés ci-dessous, veuillez consulter un ou une archiviste de référence avant de présenter votre demande.

Option de format	Tarif de service régulier
Format audio à CD (MP3, .wav ou CD audio standard)	65,91 \$ par titre/document

Reproduction vidéo

La reproduction d'un document enregistré à l'origine sur Betacam, U-matic VHS, VHS, DV ou mini DV, et des films, incluant les formats 8 mm, 16 mm et 35 mm, est faite à l'interne.

- Les commandes sont complétées dans un délai de 14 jours ouvrables..
- Notez : le service Express n'est pas disponible pour ce processus.
- Si le format ou la qualité requis sont différent de ceux mentionnés ci-dessous, veuillez consulter un ou une archiviste de référence avant de présenter votre demande.

Option de format	Tarif de service régulier
Vidéo au format mp4 sur DVD	65,91 \$ par titre/document